

Après un sommet atteint en 2009

Cartes : la baisse s'accroît

La Commission a publié ses dernières statistiques, portant sur les cartes attribuées en 2016 (voir ccijp.net).

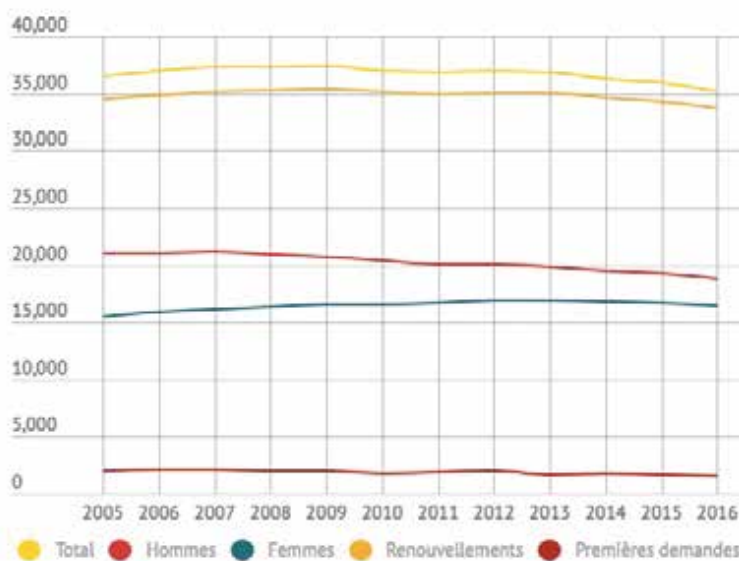
35 238 cartes d'identité de journalistes professionnels attribuées en 2016. Le nombre de cartes décroît depuis 2009 (37 390), une évolution très prononcée depuis 2013: - 400 à - 500 par an. Mais, en 2016, la baisse atteint un record: - 690. Voilà qui semble confirmer le sombre diagnostic de Christine Leteinturier, maître de conférences à l'IFJP, selon lequel « en dehors d'une minorité accédant à des situations stables dans la durée, la majorité des journalistes soient contraints ou choisissent de se tourner vers d'autres activités » (1).

1 513 nouvelles cartes (premières demandes) attribuées en 2016. Là aussi, la baisse s'accroît: autour de 2 000 nouvelles cartes étaient attribuées chaque année dans les années 2000, et environ 1 700 depuis 2013.

46,7 % des cartes attribuées à des **femmes** en 2016, et **54 % des premières cartes.** En 1965, seulement 15,3 % des journalistes « cartés » étaient des femmes! Si la progression continue, ces dernières années elle est extrêmement faible (46,3 % en 2014), voire stoppée pour les nouvelles cartes (54 % contre 54,8 % en 2015, après 53,8 % en 2014). De plus, les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes en pige, en CDD ou au chômage (et bien moins nombreuses dans les hiérarchies).

26 % des cartes sont attribuées à des journalistes **pigistes, CDD ou chômeurs,** et **71 % des premières cartes.** Sur la totalité des cartes, cette proportion n'augmente chaque année que de quelques dixièmes de pour cent: pigistes, CDD ou chômeurs étaient 25,3 % en 2014. Mais la focale sur les premières cartes est plus révélatrice: ils étaient 65,3 % en 2014. J'écrivais en 2010: « la moitié des journalistes qui viennent d'entrer dans la profession n'ont pas d'emploi stable » (*Le Journaliste* n° 298-299). Nous en sommes à 7 sur 10! (2)

Evolution du nombre de cartes Entre 2005 et 2016



Les statistiques publiées sur le site de la Commission de la Carte (ccijp.net) montrent l'érosion du nombre de cartes depuis huit ans.

Pourtant, les chiffres de la Commission minorent sans doute la réalité de la précarité: de plus en plus de journalistes ne satisfont pas au critère de l'« occupation principale, régulière et rétribuée », donc n'obtiennent pas la carte, et ne sont pas comptabilisés dans les statistiques.

18,1 % des nouvelles cartes sont attribuées à des demandeurs issus de **formations reconnues par la profession.** Une progression sensible ces dernières années, qui inverse la tendance observée à la fin des années 2000 par l'Observatoire des métiers de la presse (*Le Journaliste* n° 298-299). Cette proportion a ensuite plafonné autour de 15 % (*Le Journaliste* n° 308, mars 2013), en dépit de la multiplication, depuis une dizaine d'années, du nombre de cursus reconnus. Mais, au-delà des formations reconnues, rappelons que 60 % des nouvelles cartes sont attribuées à des diplômés en journalisme (en 2008, contre 33 % en 1990) (1): les formations au journalisme se sont multipliées, et, parmi les nouveaux entrants, les diplômés en journalisme sont beaucoup plus nombreux qu'autrefois.

704 reporters-photographes, dont 244 pigistes.

Si les statistiques de la Commission par « métiers » sont très parcellaires (journalistes dits « assimilés »), elles attestent la grave crise de celui-ci: les reporters-photographes étaient 806 il y a deux ans (-13 %). Parmi eux, les pigistes, qui parviennent de moins en moins à démontrer que le journalisme est leur « occupation principale, régulière et rétribuée », et à être payés en salaire, ne sont plus que 244, contre 300 en 2014 (-19 %) et 518 en 2007 (*Le Journaliste* n° 287-288, 4^e trim. 2007-1^{er} trim. 2008), soit un effectif diminué de moitié en moins de dix ans! ■

Eric MARQUIS

(1) Christine Leteinturier (dir.), *Les journalistes français et leur environnement: 1990-2012*, Ed. Panthéon Assas, 2014. Voir « Moins d'un tiers des journalistes feront une carrière longue », *Le Journaliste* n° 312, 1^{er} trim. 2014.

(2) Voir « La précarité comme avenir », 5 pages de décryptage des statistiques de la Carte sur 18 ans, par Gilles Viellard, *Le Journaliste* n° 314, sept. 14.